REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

Ire Année GENÈVE, Décembre 1910 No 12

SOMMAIRE :

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
4, Rue du Vieux-Collège, 4
GENÈVE

REVUE MODERNISTE
INTERNATIONALE

Organe de la Société Moderniste Internationale.

Paraît chaque mois en livraison de 40 pages environ.

PRIX D'ABONNEMENT ANNUEL : 10 Fr.

pour tous pays.

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

GENÈVE — 4, Rue du Vieux-Collège, 4 — GENÈVE

La Revue compte des collaborateurs et des correspondants en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Autriche-Hongrie, en Espagne, en Belgique, en Russie, en Roumanie et en Amérique. Nous ne donnons pas la liste de leurs noms, car elle ne saurait être complète, étant donné que plusieurs d'entre eux, et parmi les principaux, sont encore obligés de se cacher sous un pseudonyme.

La Revue étant ouverte à tous les courants du modernisme, chaque collaborateur garde la responsabilité personnelle des opinions émises dans ses écrits.

Nous prions nos collaborateurs qui écrivent dans un idiome autre que le français de bien vouloir nous adresser leurs communications, en très lisibles caractères latins.

La Revue donnera un compte rendu de tout ouvrage qui lui sera adressé directement.

Pour la France, on peut s'abonner à la Revue à la Librairie E. Nourry, 62, rue des Ecoles, 62, Paris.

Für Deutschland und Österreich-Hungarn besorgt das Abonnement der Revue die Krausgesellschaft in München. Man richte die Bestellung an deren Expedition, Auenstrasse 14 I, München.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

1910. — N° 12.

TOLSTOÏ[1]

Le Tolstoï de *La Guerre et la Paix,* d'*Anna Karénine,* de la *Sonate à Kreutzer* est un puissant voyant des vies. Il n'avait pas cessé encore d'être un grand artiste pour devenir une Conscience. Supérieur, par ses dons littéraires, à Dostoïewski, il ne l'égalait pas dans ses piétés infinies, dans le grand cri de misère, de révolte et d'humanité qui sort de son œuvre. Tolstoï n'avait pas encore résigné la condition normale professionnelle de l'écrivain. Lui qui, d'un si saisissant relief, modelait la substance humaine, il ne s'était pas encore modelé soi-même.

Le sens d'une vérité supérieure à la vérité relative de l'observation ne lui fut départi que quand il commença d'être touché par la détresse des créatures. Il se vérifia une fois de plus qu'on n'est vraiment grand qu'en se rapprochant des humbles et des souffrants, en consentant à n'être soi-même pas plus grand que les autres. Tolstoï rentra dans la vérité de la vie et dès lors fut accessible à cette part des vérités générales qui forme la loi des rapports des hommes entre eux. Il s'accomplit en se diminuant aux yeux du monde : il mit en pratique la doctrine de la bonté, de la solidarité, du sacrifice personnel. Il accepta d'entrer en révolte avec la loi, avec la théologie, avec le sentiment plural des esprits. C'est l'aboutissement suprême pour l'écrivain, le remueur de pensées, d'assumer la mission d'être un « guideur » de consciences en devenant

[1] Nos vifs remerciements à l'illustre romancier belge qui a bien voulu adresser à la revue cette très belle page. (N. d. R.)

soi-même la conscience vivante qu'on propose aux autres. Il faut être à soi-même son propre exemple avant de le devenir pour un peuple. Et Tolstoï ne fut pas seulement, avec un courage tranquille, une conscience dans le domaine de l'intellectualité : il mit d'accord sa vie et sa mort. Il a mérité ainsi de prendre rang parmi les saints et les apôtres de la cité spirituelle. Aucune leçon plus haute, depuis les saints de la légende sacrée, n'avait été donnée aux hommes.

Camille LEMONNIER.

CONSCIENCE ET CRITIQUE

Les progrès admirables réalisés de nos jours par la critique ne représentent pas seulement une superbe conquête de l'esprit scientifique, mais aussi une solennelle affirmation de la conscience humaine. La recherche laborieuse, l'examen objectif, l'évaluation impartiale, le soin du détail, le privilège du doute, le sentiment de sa propre incompétence relative, toutes ces exigences et tous ces présupposés d'une mentalité critique ne sont que la transposition, dans le domaine scientifique, de toute une floraison de vertus morales, qui caractérisent particulièrement l'âme moderne, c'est-à-dire de l'honnêteté scrupuleuse, de la justice sévère, de la sincérité absolue, du respect de l'adversaire, de la tolérance des opinions et de l'amour du travail.

Il devient chaque jour plus difficile d'être en même temps un véritable savant et un caractère inférieur. Plus on fait de la bonne critique, plus l'esprit se discipline, l'intelligence se purifie, la conscience s'oriente nécessairement vers un idéal de vérité et de bonté. Comme il est généralement admis que la fonction crée l'organe, ainsi la nécessité d'être vrai et sincère dans un domaine spécial de l'activité humaine finit par déterminer une disposition to-

tale de l'esprit à une moralité plus entière et plus haute. Les plus arides exercices de critique, la reconstitution d'un texte, par exemple, comportent des sentiments de patience, de courage, de prudence, de responsabilité et de désintéressement aussi absolus que dans n'importe quel acte de justice ou de solidarité humaine. Les exigences les plus ordinaires de l'esprit critique ont leur répercussion sur la vie entière du savant, lui ont inspiré, elles aussi, les décisions héroïques, les résignations courageuses. Comme la religion, comme la patrie, comme les plus nobles idéals de l'humanité, la critique peut dénombrer ses martyrs. Autour de nous, même, que de savants catholiques ont dû immoler, sur le froid autel de la critique, déesse impassible et inviolable, leurs croyances les plus chères, la tranquillité de leur âme et le bonheur de toute leur vie! Drames intimes et sanglants dont nous avons été parfois les témoins angoissés et impuissants. Les pieux mensonges, les dévotes falsifications, tous les procédés de déformations historiques, qui avaient paru jadis si naturels et même méritoires à bien des savants quand il s'agissait de sauvegarder les intérêts de la religion et de l'Eglise, constituent aujourd'hui des crimes irrémissibles. Non seulement les altérations conscientes, mais la négligence pure, la simple paresse, en matière scientifique, ne s'accordent plus aujourd'hui avec le titre de savant. L'esprit critique devient ainsi une sorte de thermomètre qui nous renseigne sur le niveau moral d'un individu ou d'une race. Si la critique religieuse a fait de plus rapides progrès chez les protestants que chez les catholiques, c'est justement parce que les conditions morales lui étaient plus favorables chez les uns que chez les autres. La déformation de la réalité au bénéfice de l'Eglise,les manuels à la Loriquet, les pieuses restrictions mentales, sont encore de monnaie courante dans les milieux orthodoxes. Pour ceux-ci, le savant qui consent à regarder objectivement la réalité et ne recule point devant les conclusions légitimes de son observation

immédiate, est un traître, un apostat, un impie. Comme la philosophie scholastique, la critique n'est admise, parmi les sciences officielles de l'Eglise, qu'à la charge d'être l'humble servante de la théologie, qu'à la condition de proférer toujours des choses agréables : *dic nobis placentia.* Et pour qu'elle ne puisse hésiter entre ces choses qui plaisent et celles qui déplairaient, au contraire, dans le domaine de l'exégèse biblique, on a constitué à Rome une commission *ad hoc,* composée de théologiens et chargée d'en décider. Pour respecter l'indépendance de la critique, il faudrait pouvoir aimer la vérité pour elle-même et au-dessus de tout, et renoncer surtout à la vaine prétention de posséder toute la vérité en propre.

La critique ne suppose et n'alimente pas seulement l'épanouissement de nombreuses vertus morales, mais elle rend possible l'évolution créatrice de la conscience elle-même. La recherche critique, qui nous amène à une connaissance plus précise des faits, constitue en même temps une source féconde d'élévation spirituelle. Elle est une discipline morale qui élargit et intensifie la conscience non moins que l'intelligence. Elle est utile par elle-même, comme le travail; aussi, quand elle faillit, par hasard, à ses engagements scientifiques, elle peut atteindre son but moral en déterminant des états de conscience plus élevés et plus riches. Parfois, l'on a cru détruire simplement une tradition ou une légende, et l'on édifiait tout un système de choses plus justes, l'on créait une orientation plus élevée de toute l'âme humaine. Le résultat spirituel est toujours supérieur et souvent même indépendant des conclusions scientifiques dont il semble dériver. La critique historico-biblique a fait justice des prétentions de primauté absolue que les papes étayaient sur des versets apocryphes de l'Evangile. Mais une critique encore mieux armée pourrait rétablir l'authenticité des versets en question que ce fait ne constituerait point un devoir pour la conscience moderne d'admettre de nouveau l'hégémonie pa-

pale. Tout en reconnaissant l'authenticité de l'enseignement évangélique, nous, qui avons saisi en elle-même l'irréductibilité absolue entre une pareille doctrine et le progrès de l'esprit, nous refuserions d'y souscrire, comme nous n'acceptons point ses préoccupations eschatologiques. L'analyse critique des textes bibliques ne fut que le point de départ d'une évolution nécessaire de l'intelligence, un prétexte presque, un moyen d'affirmer solennellement ses besoins nouveaux et ses nouvelles conquêtes. Les affirmations progressives, les intuitions profondes, les visions divines de la consciences ne peuvent être à la merci d'un témoignage écrit ou d'une tradition particulière. Nous gardons le droit non seulement de restituer la pensée authentique de nos ancêtres, altérée par des interprétations postérieures, mais aussi de la dépasser et de la renier quand elle ne correspond plus à notre degré d'évolution spirituelle.

O. Grifagni.

DOCUMENTS

Une lettre ouverte de Miss Petre.

(Suite et fin).

Ceci est, en effet, presque le plus grand abus dans ce domaine. Comment peut-on donner son assentiment intérieur à une proposition qui n'est pas absolument certaine? C'est cependant ce qu'il semble qu'on nous demande. Pour ce qui me concerne, on me demanda d'envoyer, *par écrit*, une déclaration où je me soumettais « sincèrement au Saint-Siège pour ce qui touche aux matières contenues dans l'Encyclique *Pascendi* et le décret *Lamentabili* ».

A quoi je répondai, en décembre dernier, que pour ce qui avait trait à ma foi, « j'adhérais à ce qu'on m'avait enseigné dès mon enfance, quand on m'instruisait dans la croyance catholique, alors qu'on m'apprenait beaucoup plus les devoirs et les pratiques de la vie catholique que toutes les subtilités théologiques. Et si, par

suite, ma vie ne témoignait pas de ma foi, ma signature serait absolument vaine ». N'ayant lu qu'une seule fois le *Lamentabili* et la *Pascendi*, et il y avait longtemps, ils avaient produit alors sur moi une très pénible impression, partagée, je m'en était rendue compte, par un grand nombre de catholiques; car ces écrits semblaient condamner des écrivains tels que le cardinal Newman et le Père Tyrrell, qui ont été nos plus grands apologistes; ils paraissaient enchaîner l'esprit dans l'acceptation des faits scientifiques et historiques, et la *Pascendi* semblait encourager un mouvement contraire aux notions générales de la charité. Si je me trompe sur certains points, je serais très heureuse d'être convaincue de mon erreur, cependant je n'avais pas besoin de lire ces documents une seconde fois.

Je n'obtins pas une réponse définie à mes difficultés et les choses demeurèrent dans une position un peu ambiguë pendant quelque temps. Dernièrement, on me demanda de nouveau de signer une déclaration semblable comme condition à ce que je puisse recevoir les Sacrements, et cette fois j'ai répondu d'une façon plus détaillée. Je commençais en disant : que je ne vois pas pourquoi, moi, femme et laïque, je dois exprimer mon opinion sur ces documents puisque je n'ai ni discuté ni écrit à leur sujet. Pourquoi me demande-t-on de faire ce qui n'est pas demandé à d'autres? Je comprends très bien que si je m'étais déclarée d'une façon quelconque à ce sujet on puisse me soumettre à un traitement spécial, mais comme il n'en est rien, je conteste respectueusement la justice des procédés employés à mon égard.

Cependant, à la suite de cette protestation, je veux être, comme toujours, d'une candeur parfaite, et dire comme je me sens placée puisqu'on demande de moi une déclaration quelconque au sujet du Décret et de l'Encyclique.

Il me semble qu'il y a trois manières, selon lesquelles on peut, sous l'ordre de l'autorité, signifier son adhésion à ces documents :

1° On peut admettre que l'on a le droit de signer ou de faire une déclaration quelconque au simple commandement d'un supérieur, *sans la moindre considération pour ses croyances et ses convictions personnelles*, en rejetant la responsabilité de la vérité objective et de l'honnêteté subjective d'une telle déclaration sur les épaules de ses supérieurs; étant également décidé à signer un acte d'adhésion à tout décret ou encyclique ou à une affirmation

telle que celle-ci, par exemple : « Le soleil tourne autour de la terre ». Au fait, on pourrait accomplir, ce qu'on appellerait au sens le plus rigoureux du mot, un acte d'obéissance aveugle ; ce serait en quelque manière, à peu près, mais non tout à fait, la contre-partie de ces vieilles démonstrations monastiques qui consistaient à planter un chou par en haut ou par en bas selon l'ordre d'un supérieur. Je sais que quelques personnes considèrent comme légitime une telle façon d'agir, et c'est assurément le seul moyen de préserver leur vie de tout embarras et d'éviter à autrui le scandale. Je ne dirai jamais un mot de condamnation contre ceux qui agissent ainsi. Le simple aveu de leurs dispositions peut servir à rectifier leur façon d'agir, même si celle-ci, dans l'ordre idéal, laisse à désirer. Cependant, pour ce qui me concerne, je ne tiens pas à adopter une telle attitude ; je n'occupe pas une position importante et par conséquent je puis suivre les ordres de ma conscience, en dehors de toute considération secondaire.

2° Je crois qu'une autre manière toute simple de résoudre la difficulté, ce serait d'attaquer ces documents à la façon d'un théologien ; expliquant, qualifiant et distinguant leurs différents sens, les traitant, pour ainsi dire, comme les Anglicans traitèrent parfois les 39 Articles.

Cette attitude me paraît plus discutable que la première ; le Décret et l'Encyclique doivent être pris au sens même que le pape leur donne clairement, ou pas du tout.

3° Ainsi, il ne reste, pour moi, qu'une manière de faire une telle déclaration et c'est de déclarer que j'accepte ces documents et les accepte *actuellement, intérieurement* et *extérieurement*, dans leur *esprit* comme dans leur *lettre,* depuis la première ligne à la dernière.

Ce serait une action solennelle et avant de donner à Votre Seigneurie ma réponse, qui sera sincère et vraie, je puis, sans présomption, poser une question : « Est-ce que Votre Seigneurie peut m'assurer, sous son autorité épiscopale, que chaque proposition et condamnation contenue dans ces deux documents, sans une seule exception, est maintenant *de fide,* et sera toujours dans le même sens *de fide ?* »

Je comprends très bien qu'il puisse y avoir d'autres devoirs de silence et de respect envers des déclarations qui ne sont pas *de fide ;* mais ici on me demande plus que le respect et le silence. On

me demande un acte d'adhésion solennelle, tels que ceux que j'ai donnés, par procuration, à mon baptême et, personnellement, en d'autres occasions, à des articles de foi, et je comprends que si je donne cet acte d'adhésion je dois être prête, avec la grâce de Dieu, à laisser ma vie dans les tortures, si une telle crise pouvait arriver jamais pour le moindre mot de ces documents comme, je devrais le faire pour le Symbole des Apôtres.

Maintenant, il me semble bien simple qu'à moins que ma question ne reçoive une réponse affirmative et claire, nous avons là un cas où on nous demande d'aller, de nous-mêmes, plus loin que ceux-là qui, revêtus de l'autorité, nous demandent d'aller. Autant que j'en sache, il n'est pas contre la doctrine de l'Eglise catholique de soutenir que même les plus hautes autorités peuvent excéder leurs droits. Nous ne cessons pas d'être fidèles à un gouvernement terrestre parce qu'il nous demande parfois abusivement notre soumission; de même n'avons-nous point besoin de renoncer à notre fidélité à nos supérieurs ecclésiastiques si ceux-ci se trompent d'une façon identique. Dans les deux cas, il y a une loi pour nous protéger, les traditions pour nous guider, notre propre conscience pour nous éclairer; et dans aucun de ces cas, aucune forme de résistance n'est *ipso facto* illicite.

Je sais qu'il existe des gens simples qui croient que c'est leur devoir d'obéir littéralement aux ordres du pape. Par exemple, je me souviens, il y a plusieurs années, qu'une nonne à Rome, m'exprimait sa triste surprise parce qu'une demoiselle ne s'était pas immédiatement conformée au désir du pape Léon XIII qui voulait qu'elle épousât son neveu ou un autre parent. Cependant les catholiques plus éclairés ne vont pas si loin; malheureusement ils s'arrêtent juste à l'endroit atteint par leurs intérêts et leur compréhension et ensuite ils relèguent confortablement tout ce qui est plus élevé dans le royaume de l'obéissance aveugle.

Admettons même que nous ne soyons pas des experts en science, ou dans les annales de l'Eglise ou des Ecritures, ne pouvons-nous pas croire qu'à d'autres, certains faits, qui ne sont pas pour nous des objets familiers, peuvent être aussi compréhensibles? Et ne pouvons-nous pas considérer que quelques-uns, très versés dans les matières théologiques et connaissant les justes limites de l'autorité, peuvent voir, dans certains cas, que ces limites ont été dépassées?

Admis, ce qui est vrai en effet, que la majorité du clergé et des

laïques sont d'accord pour signer ces documents, pourquoi n'aurions-nous cependant point de considération pour le peu de monde qui croient agir contre leur conscience en ce faisant? De nos jours le mécanisme entier d'un gouvernement peut être mis en branle pour la protection d'un simple sujet ou la délivrance d'un seul esclave et ceci parce que la loi d'une liberté raisonable *n'admet aucune exception.*

Si c'était au moins quelques êtres indignes pour lesquels nous plaidons; que les évêques et les supérieurs de séminaires se lèvent, ils nous diront bien que ce sont leurs meilleurs hommes qui se trouvent dans cette condition, les plus intelligents et les plus sérieux. Un simple vieux prêtre disait à un de mes parents, il y a un ou deux ans, d'un ton comique mais triste : « J'espère qu'ils ne veulent pas excommunier *tous* ceux des nôtres qui possèdent un cerveau ! »

Je ne dirai pas tous, car le cerveau peut briller dans différentes directions, mais trop de nos hommes, et ce qui est pire, des hommes qui connaissent leur époque et leur peuple, et qui, en raison de leur sympathie et de leur amour, pourraient accomplir beaucoup de choses pour les deux. Allons-nous perdre tous ces jeunes gens en bloc ? et resterons-nous avec ceux qui ont l'humeur de l'intelligence du passé ?

Tout ce que je viens de dire peut être bien osé. Je suis cependant, jusqu'à un certain point, sûre que je dis des choses qui en elles-mêmes ne paraîtraient point inacceptables à beaucoup de prêtres qui occupent de hautes positions, qui appliquent des règles pour lesquelles ils n'ont que peu d'amour et d'admiration. Même parmi nos évêques, ici et dans d'autres pays, il en est peut-être un petit nombre qui ne serait que trop heureux de voir une résistance ferme bien que loyale, s'opposer à un système qui humilie les collèges épiscopaux et brise l'activité vitale des églises locales.

Storrington (Sussex). MAUDE D. PETRE.

A propos de la lettre de Miss Petre le *Times* fait, dans un article de fond, une critique très sévère de la politique religieuse actuelle du Vatican. Nous en reproduisons quelques passages des plus symptomatiques :

« Il résulte de cette encyclique (*Pascendi*) que la véritable question qui préoccupe en ce moment le Vatican n'est point celle de

régler les rapports entre l'Eglise et les différents Etats, selon la politique du pape Léon XIII, mais de défendre l'existence même de l'Eglise catholique romaine contre les progrès et les dangers de l'esprit moderniste.

La paix est-elle possible, entre une Eglise telle qu'elle fut officiellement proclamée dans le Concile du Vatican, et le monde moderne ? Cette question intéresse des milliers, des millions, peut-être, d'individus, hommes et femmes.

Le Vatican lui a donné une réponse qui, de l'opinion même de la plus grande partie des non-catholiques est une erreur déplorable. La politique sur laquelle se fonde l'Eglise est destinée à une faillite certaine, car elle se base sur une méconnaissance de la nature humaine...

« C'est un grand malheur que les gouvernants actuels de l'Eglise romaine ne distinguent point cette erreur, et ne comprennent que la politique qu'ils ont définitivement adoptée n'est qu'une politique de suicide »...

Lettre ouverte à l'Evêque de Cahors.

L'*Univers* du 25 novembre reproduit une lettre injurieuse adressée par Mgr de Cahors à ses diocésains en réfutation de la « Lettre ouverte des Modernistes français » et où nous trouvons une conception de l'Eglise on ne peut plus étroite et surannée. Notre collaborateur M. H. Vanière vient de se faire l'interprète des sentiments de beaucoup de nos amis dans la lettre ouverte suivante, qu'il adresse à l'Evêque de Cahors :

Monsieur l'Evêque,

L'Evangile met sur les lèvres de Jésus la défense d'appeler un homme son seigneur. — Vous ne trouverez donc *pas mauvais* que par respect pour votre amour professionnel des Evangiles je néglige ici la somptueuse appellation dont Saint-Simon nous a dévoilé l'origine, quand il conte dans ses Mémoires de bien amusantes anecdotes sur les petites ambitions des prélats de son temps.

Mais ne pensez pas que j'aie pris la plume dans l'unique dessein de disputer à l'épiscopat le titre seigneurial qui sonne comme un archaïsme dans notre démocratie égalitaire.

Après avoir lu votre lettre sur la récente déclaration de quel-

ques modernistes français, au sujet du serment imposé au clergé, une telle tristesse, où la pitié se mêlait à la révolte, est montée de mon âme surprise que je n'ai pu me retenir de vous demander s'il est bien vrai qu'un évêque de France ait osé ce langage ou bien si quelque moderniste facétieux ne vous aurait pas joué le vilain tour de porter à « l'Univers » un manifeste apocryphe.

C'est qu'en effet il y a dans ce document deux indices particulièrement suspects : l'un est votre signature, l'autre est le ton si imprudemment dédaigneux, qui tantôt s'élève jusqu'à des considérations doctrinales bien vite délaissées, comme à bout de souffle, et qui tantôt s'abaissent jusqu'à l'outrage.

Vous êtes, en effet, le dernier des évêques à pouvoir lever la crosse contre les modernistes, et les évêques, ajouterai-je, sont eux-mêmes les derniers dans la bouche desquels devraient vibrer les insolents propos qui s'étalent sous la plume épiscopale de Cahors.

A vous d'abord, Monsieur! vous n'êtes point orfèvre comme Monsieur Josse, et le modernisme dont vous parlez vous est aussi étranger que l'était à Monsieur Jourdain la prose. Encore comprendrions-nous votre zèle et votre abondance théologique si vous écriviez sous la dictée d'une éminence grise, du capucin, par exemple, à qui vous devez la mitre. — Mais nous ne pousserons pas l'audace de la critique textuelle jusqu'à découvrir le moine dans les écrits de l'évêque. — Il faut donc bien se résigner à nier l'authenticité de votre lettre pastorale. — Car vous étiez un remarquable architecte, Monsieur, avant de gouverner un diocèse et c'est assez pour votre gloire. Les églises innombrables dont vous avez profilé les flèches sur vos cartons, les écoles que vous avez dressées, provocantes et solides partout où dans votre Lozère, l'Etat édifiait les locaux de la neutralité scolaire, ce sont là peut-être des titres à siéger sur un trône de cathédrale, ce n'en est pas un à traiter doctoralement de sujets qu'on ne rencontre jamais sous l'équerre ou le compas, ni à morigéner les spécialistes qui s'en occupent. Que diriez-vous, Monsieur, d'Alfred Loisy voulant vous en remontrer sur les dimensions d'un édifice? M. Loisy sait se tenir à sa place qui est très haute. — Vous, Monsieur, vous oubliez la vôtre qui, en dépit de votre épiscopale personne, est assez médiocre. — Vous l'oubliez, dis-je, à moins que cet oubli ne soit qu'un méchant tour de quelque ennemi en voulant à votre vanité

et lui infligeant l'ennui de paraître s'affirmer d'autant plus péremptoire qu'elle est plus incompétente.

Les partisans de l'authenticité nous objecteraient sans doute la pauvre argumentation et l'évidente ignorance de l'auteur. Il est vrai que celui-ci ne paraît se douter ni de l'histoire, ni de la mentalité contemporaine, ni même de la psychologie la plus élémentaire. Assez grossièrement écrite, sa lettre trahit l'absence de ce tact délicat sans lequel on est irrémédiablement classé dans la catégorie des « gaffeurs ». Aussi bien nous serions-nous gardés, avant d'avoir lu la signature, de l'attribuer à un évêque intelligent, fût-il d'une intransigeance fougueuse, comme l'archevêque de Bordeaux ou l'évêque de Viviers. Mais vraiment, Monsieur, si insignifiante qu'elle soit, comment serait-elle l'œuvre basse et méchante d'un évêque quelconque, même de vous, voilà ce que je ne comprends pas. Car la maladresse a des limites, et la maladresse de votre lettre pastorale les a toutes franchies avec une assurance qui serait comique si elle n'était pour le prestige de l'épiscopat à tort ou à raison, engagée dans la responsabilité de l'auteur, par trop humiliante.

Un évêque, Monsieur, est mal qualifié pour donner des leçons de patriotisme. Au moment d'écrire que la lettre des modernistes n'est pas française, il eût levé les yeux vers les portraits de ces lointains prédécesseurs, ces Gallicans dont l'indépendance en matière politique à l'égard du Saint-Siège, l'eût rappelé à plus de modestie. Quand on a livré son pays aux agitations que nous avons connues à l'époque des inventaires, quand, après avoir accepté la très libérale loi de séparation, on se déjuge brusquement, excitant à la rébellion tous les catholiques de France, quand on adhère avec l'enthousiasme des courtisans à une doctrine qui réprouve les bases fondamentales de notre démocratie nationale et quand tout cela n'est que l'obéissance servile aux ordres d'un étranger inspiré lui-même, nul ne l'ignore, par une horde d'Allemands et d'Espagnols, on est mal venu de disputer à d'autres l'orgueil de représenter l'âme française. Voilà pourquoi, Monsieur, un évêque, à mon humble avis, n'aurait pas commis l'imprudente sottise de libeller une telle injure.

Mais où l'inconscience mériterait une épithète cruelle que la sérénité des modernistes épargnera à leur trop naïf adversaire, c'est dans l'accusation de parjure jetée à ceux qui, menacés de

mourir de faim, ont protesté d'avance contre le serment dont on leur arrachait la formule. Ah! bien nourris et chaudement installés dans leurs prébendes, ils ont beau jeu, les seigneurs attardés de Cahors et d'autres lieux, d'acculer leurs prêtres à la famine, lorsque ceux-ci résistent à l'invasion brutale des consciences et savent exiger que, là du moins, dans cet asile sacré de leurs convictions, on cesse de les violenter! La plaisanterie serait donc vraiment sinistre de crier au parjure parce que des malheureux n'ont pas eu le courage de succomber à la misère. Et si quelqu'un avait ici le droit de flétrir un serment des lèvres que répudie le cœur, ce n'est pas l'homme qui impose ce serment odieux et immoral, mais c'est l'héroïque révolté qui ayant défendu à tout prix ses prérogatives essentielles d'être libre, a conquis ainsi l'autorité suffisante pour flétrir les pusillanimes qui n'ont pas su dérober leurs âmes au pire des esclavages.

Ce mot de parjure, les évêques ont d'autres motifs — et des meilleurs — de ne pas le lancer à la légère. Supposons un instant le bien-fondé de cette flétrissure. Qu'ont-ils fait, en se parjurant, les prêtres modernistes, sinon suivre les inspirations de l'esprit ecclésiastique, dans ses tendances les plus traditionnelles et les moins contestables? — L'Eglise, suivant l'expression heureuse d'Albert Houtin, est l'école du pieux mensonge. N'est-ce pas sur un faux, celui de certaines Décrétales, sans doute ignorées de vous, Monsieur, que repose l'autorité du Pape? Son infaillibilité, de fraîche date, n'est-elle point due à une contrefaçon éhontée de l'histoire et sans l'excuse de l'ignorance, puisque les définiteurs furent mis en garde au Concile du Vatican, par les mémoires de Döllinger et de Gratry? Et votre morale, est-ce que dans leurs livres approuvés où ils ont depuis longtemps corrigé l'Evangile, ses docteurs officiels, les Jésuites, ne l'ont pas si bien rendue complice de déloyauté qu'en notre pays de France, la littérature classique a tiré de vos rangs ses deux fourbes immortels : Tartufe et Basile? Mais le mensonge, Monsieur, on le respire partout dans votre Eglise : au temple où les symboles les plus touchants deviennent d'absurdes réalités, devant le trône de l'autorité usurpatrice et jusque dans la conduite courante de la vie. — Etonnez-vous après cela s'il y a des parjures. — Ne seraient-ce pas vos meilleurs élèves? Car au mensonge vous ne dédaignez pas d'ajouter sans scrupule la trahison des plus solennels serments. — Vous

parjurez, Monsieur, tout comme un vulgaire moderniste quand, abusant de ses vingt ans candides, vous promettez au jeune clerc, en échange de ses vœux, la possession de la vérité. — Et quand vous obligez religieuses et prêtres à tromper les juges sur leur qualité de congréganistes, ne tenez-vous pas école de parjure? Non, dit la lettre pastorale. — N'étant pas inculpés, ils ne prêtent pas serment, soit. — Mais ils prêtent serment ceux à qui un évêque très orthodoxe prescrivait naguère de paraître ignorer devant le tribunal une lettre sur l'enseignement laïque et les manuels scolaires, adressée à son clergé. — Et, pour obéir à l'ordonnance épiscopale et préserver leur chef de foudres judiciaires, ils commettaient un faux témoignage.

Non, en vérité, Monsieur, la lettre pastorale n'est pas d'un évêque. Et je renonce à tirer parti de certaines concessions échappées par mégarde à son auteur, celle-ci, par exemple où, voulant justifier les mensonges des réguliers devant le pouvoir judiciaire, il absout involontairement les modernistes qu'il prétend condamner « s'ils ont ou non des obligations de conscience, aucun tribunal humain, dit-il, n'a le droit de s'en enquérir. » Je passe cela et tant d'autres ingénuités. A quoi bon les exploiter à notre avantage si j'ai remis à sa vraie place, celle des documents apocryphes, la lettre pastorale signée par vous.

Mais une inquiétude me vient en terminant, vous n'avez pas démenti, Monsieur, la mauvaise action qu'on vous prête. Le vrai n'étant pas toujours vraisemblable, se pourrait-il que vous soyez l'ouvrier satisfait de ce libellé maladroit et calomnieux? — Les modernistes seraient tentés de s'en réjouir parce que à l'imitation de Pie X, vous ne perdrez ainsi aucune occasion de commettre les fautes qu'il importe d'éviter. — En ce cas, Monsieur, soyez félicité pour vos outrages. — Si le serment qu'ils ont proféré par contrainte avait refroidi à leur endroit la sympathie de l'opinion, vos diatribes leur attirent aujourd'hui l'estime de tous les honnêtes gens.

Merci donc, Monsieur, à vous qui nous voulant tant de mal, nous faites beaucoup de bien. Et recevez le salut joyeux des modernistes reconnaissants.

Henry Vanière.

VARIÉTÉS

La Femme[1].

Genève, 23 Octobre 1910.

A Monsieur le Directeur du *Cœnobium*,
à Lugano.

Vous me demandez, Monsieur, d'écrire quelque chose pour le *Cœnobium*, et votre lettre me trouve sous le poids d'un deuil qui dure depuis plus de dix mois, et qui est aussi pénible qu'à son début. De quoi donc pourrais-je vous entretenir, si ce n'est de la pensée, je ne dirai pas qui absorbe toutes les autres, mais qui les domine ?

L'hiver dernier, à Paris, des prêtres bien intentionnés, mais d'une mentalité inférieure, ignorant la place de la femme dans les choses de l'âme et de Dieu, sont venus me trouver pour me ramener dans les rangs du clergé romain. Pour toute réponse, je leur ai montré l'image de celle que j'appelle de bon droit ma sainte, présidant à mes études et à mes prières, et devant elle une lampe d'église dans laquelle un fils digne de sa mère, entretient le feu sacré.

Ce qui me tient éloigné de l'Eglise du Vatican, ce n'est pas uniquement la position détestable qu'elle a prise, depuis Pie IX et Pie X, dans les questions scientifiques et sociales, c'est son inintelligence du rôle de la femme dans tous les temps, mais surtout dans l'âge nouveau où nous sommes entrés.

La femme n'est pas destinée, comme ont osé l'écrire certains théologiens, à remédier aux ardeurs malsaines dont brûlent, paraît-il, un si grand nombre d'hommes. *Melius est nubere quam uri.* Elle n'est même pas, principalement du moins, un moyen pour la propagation du genre humain, — noble moyen, mais

[1] Cette page paraîtra dans l'Almanach du *Cœnobium* pour l'année 1911. Nous remercions l'auteur et l'éditeur de nous avoir autorisés à la reproduire d'avance.

moyen enfin. — Elle est avant tout *une fin :* elle doit être comprise, estimée, aimée pour elle-même. Elle entre pour une moitié, et pour la moitié la meilleure peut-être; dans l'harmonie de cet être double et un tout ensemble, qui est le terme de la création. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui un aide qui lui soit semblable » : c'est l'une des premières et des plus décisives paroles de notre Bible.

Et encore : « Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu : il le créa mâle et femelle. »

Et s'il me fallait remonter jusqu'au principe éternel des choses contingentes, je devrais dire peut-être que cette loi mystérieuse des sexes se retrouve jusque dans la nature de Dieu. Dans le langage de nos livres sacrés, le Verbe est son fils, mais la Sagesse est la mère de toute vérité.

Il est des femmes, je le sais, qui diminuent l'homme, il en est même qui l'annihilent. Mais il en est aussi qui le complètent, le sanctifient et le glorifient. Il en est même qui l'élèvent au-dessus de sa propre nature.

Et c'est par leur action, je le crois, que se formera un jour ce « surhomme », dont on a tant parlé, mais dont on a si mal compris les lois.

C'est aussi par de telles femmes que se constituera le vrai couple sacerdotal, en dehors duquel la réforme du clergé et celle de l'Eglise sont à jamais impossibles. Le prêtre n'est pas l'homme amoindri, j'allais dire mutilé, et selon une profonde parole de saint Paul, dont saint Paul lui-même n'a peut-être pas compris toute la profondeur : « Ni l'homme sans la femme, ni la femme sans l'homme, mais l'homme et la femme dans le Seigneur. »

C'est là tout ce que je peux vous dire, Monsieur, et croyez bien qu'il ne s'agit point là pour moi de vaines spéculations, mais des expériences les plus profondes et les plus décisives de ma longue existence.

Quel rêve ! — m'a-t-on dit quelquefois —. Et bien, ce rêve, je l'ai vécu durant quarante ans, et je le continue sous une autre forme dans cet autre mystère qu'on appelle la Mort.

Hyacinthe Loyson.

A propos des « Odes de Salomon ».

Monsieur le Directeur.

Vous avez bien raison d'appeler l'attention de vos lecteurs sur cette étonnante découverte des *Odes de Salomon ;* quelque solution que l'on finisse par adopter — et l'on est plus loin que jamais de s'entendre — les idées courantes sur les origines du christianisme se trouveront profondément modifiées par le nouveau texte.

A la thèse de l'interpolation chrétienne admise par Harnack, Spitta et Charles, s'oppose aujourd'hui celle de MM. Gunkel et Preusschen : les *Odes* seraient chrétiennes, de la seconde moitié du IIe siècle, et d'origine gnostique (Valentinienne?) D'autre part, M. Bernard veut y voir les *psaumes des nouveaux baptisés,* vers le milieu du IIe siècle, et croit que les allusions au baptême se rencontrent presque dans toutes. Il met sur le compte de la *discipline de l'arcane* le vague où se complaît le poète et le fait que le nom de Jésus ne paraît pas une seule fois dans ses vers. Là où MM. Harnack et Spitta reconnaissent des mentions certaines du Temple de Jérusalem et même du temple rival de Léontopolis, d'autres refusent absolument de voir autre chose que des métaphores, ou, traduisant autrement le texte, y trouvent la mention de la *destruction* du Temple ! Quant aux allusions à la Passion que découvre M. Harnack, elles sont, en partie du moins, contestées. M. Gunkel traduit ainsi le début de l'ode 42 (= 27) : « J'ai étendu les mains et je me suis consacré au Seigneur, car l'extension des mains est le signe de la Consécration et aussi l'extension du bois étendu, auquel celui qui fut élevé *(der Aufgerichtete)* fut suspendu sur le chemin ». C'est Jésus qui parle et le bois est la croix ; l'ode, dit M. Gunkel, est un chant de triomphe du Crucifié. « Le texte implique que le signe de la croix est plus ancien que la crucifixion de Jésus, indication de prix pour l'histoire de la religion ». Cette remarque de M. Gunkel peut être grosse de conséquences. Mais M. Spitta affirme que l'extension des mains n'a nullement été mise en relation par l'auteur avec la croix ; c'est plus tard seulement que la courte ode 27 a été ainsi comprise et placée en tête d'une ode chrétienne (42). En présence de telles divergences d'opinions, on est tenté de penser, avec M. Schulthess, qu'une traduction correcte des *Odes,* que nous ne possédons pas encore devrait précéder toute discussion sur

leur contenu. Il est sûr que le texte syriaque est traduit du grec ; en restituant par la pensée le grec, on arrivera sans doute à élucider bien des questions de détail. Ainsi je crois que la traduction de Lactance *infirmatus est uterus virginis* (13,6) devient intelligible lorsqu'on restitue le grec *ἐθρύφθη* ou *ἐθρύφη*, de *θρύπτω* signifiant à la fois *perrumpere* et *infirmare*. L'origine égyptienne du texte grec est très vraisemblable.

Salomon Reinach.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Le serment antimoderniste en Allemagne. — On jure même en Allemagne ! A Metz, à Strasbourg, ainsi que dans quelques diocèses d'Autriche, le clergé a déjà prêté serment ; à Würzburg on a fixé aussi le jour de cette macabre cérémonie d'éviction spirituelle. Tous les diocèses y passeront à leur tour et les prêtres modernistes, eux-aussi, feront comme les autres ! Seuls quelques professeurs de théologie, dans les Universités de l'Etat, étaient décidés à la résistance. Le gouvernement de Bavière, pour des motifs d'opportunité scolaire aussi bien que par désir d'apaisement, prit l'initiative d'obtenir la dispense du serment pour les professeurs universitaires. Le nonce du pape à Munich, Mgr Frühwirth, fut chargé des démarches nécessaires auprès du Vatican qui céda, inquiet des troubles que son intransigeance allait provoquer. Cependant, aucun professeur ne pourra dorénavant occuper une chaire théologique s'il n'a, dans une place antérieure, prêté le serment antimoderniste, qui le liera à jamais. Jusqu'ici tout nouvel élu, était obligé de recevoir de son évêque la *missio canonica* et la *veniam legendi* et de réciter la profession de foi du Concile de Trente avec les clauses additionnelles de celui du Vatican. A l'avenir, on y ajoutera fort probablement la formule du serment antimoderniste. En outre, les privat-docents, des Facultés théologiques, jouissant en général d'un bénéfice ecclésiastique, seront donc forcés de prêter le serment, qui restera valable pour l'époque où ils seront nommés professeurs ordinaires ; ainsi, et dès aujourd'hui, le serment fait son entrée effective dans les universités allemandes.

La crise que le Vatican, pactisant avec les difficultés extérieures, réussit à éluder, n'est que simplement ajournée. Elle éclatera sous une forme aiguë au moment opportun. Dans toute cette affaire le gouvernement prussien ne bougea point ; aucune mission venant de Berlin ne fut confiée à l'archevêque de Cologne, qui se trouvait, ces temps derniers, à Rome. L'archevêque, cependant, soutint le nonce de Munich. Le recul du Vatican rend inutile la protestation solennelle que le corps enseignant laïque des universités allemandes s'apprêtait à lancer.

La discorde intestine qui travaille en ce moment l'épiscopat et les facultés théologiques d'Allemagne a rendu impossible toute action en commun contre le serment antimoderniste.

Ceux qui ne jurent point. — L'abbé Louis Fontana, du diocèse de Milan, refusa de prêter le serment antimoderniste. L'archevêque lui donna trois jours pour réflechir, puis le suspendit *a divinis*. Voici la lettre par laquelle il notifia sa décision à l'archevêque :

Eminence !

Je vous annonce qu'il ne m'est pas possible de prêter le serment antimoderniste sinon aux frais d'une liberté à laquelle je n'ai pas le droit de renoncer.

Cet acte que V. E. a qualifié de geste de bravoure d'un polisson, je l'appelle tout simplement un acte de sincérité. Mais je ne relève point l'injure ; l'autorité ecclésiastique, semble-t-il, ne connaît d'autre système de lutte que ces méthodes vulgaires. Bien que la vertu de la sincérité ait perdu tout droit d'asile et tout son prix aux yeux de l'autorité ecclésiastique du moment que ma conscience m'affirme qu'elle est la première entre toutes les vertus et la base de toute vie morale, je suis disposé à tous les sacrifices qui découlent de mon refus plutôt que de commettre un suicide moral qui ne me laisserait aucun repos durant toute ma vie.

Votre bien dévoué prêtre. Louis FONTANA.

Les journaux parlent aussi d'un prêtre munichois qui aurait refusé de prêter le serment antimoderniste. Mais nous n'avons pu obtenir son nom. On parle en outre de plusieurs professeurs bavarois qui auraient renoncé à célébrer la messe pour se soustraire au serment. Parmi les prêtres qui refuseront le serment on devra

compter, selon toute probabilité, sur Mgr Umberto Fracassini, un des auteurs du « Programme des Modernistes », ex-recteur et ex-professeur d'exégèse au séminaire de Pérouse. Mgr Fracassini, destitué il y a deux ans, consacra ses loisirs à un ouvrage qui vient de paraître : *Qu'est-ce que la Bible?*, qui a été vivement attaqué par les orthodoxes et sera fort probablement mis sous peu à l'index. Mgr Fracassini vient d'être nommé, ces jours-ci, privat-docent à la chaire d'histoire du christianisme, à l'Université de Rome. C'est le premier prêtre qui, depuis l'an 1870, est admis à l'Université romaine.

Si Mgr Fracassini avait eu l'intention de prêter serment, c'est-à-dire de se suicider moralement et scientifiquement, il n'aurait point demandé le professorat à l'Université de Rome. Malgré les pressions du Vatican, il ne jurera donc pas. En ce cas, il sera suspendu *a divinis*, perdra son titre de chanoine de la cathédrale de Pérouse et sera destitué du rang des monseigneurs; mais il aura libéré sa conscience et comme sa compétence en matière exégétique, le rend célèbre parmi les savants, son geste courageux le rendra sympathique à tous les honnêtes gens.

Nous aurons à signaler prochainement la courageuse attitude d'un certain nombre de ses confrères. *Rari nantes in gurgite vasto!*

Les deux Ecoles. — L'épiscopat français est renouvelé en grande partie depuis la séparation. Les choix de Pie X sont, en général, assez heureux puisqu'ils imposent la livrée violette aux amoureux de la servitude. Résignés à n'être plus que les premiers valets, les évêques ont cessé d'avoir une pensée ou une volonté. Il n'y a plus d'épiscopat. Dans ce but, à part de rares exceptions échappées à la vigilance de l'antichambre pontificale, la mitre tombe sur des têtes somnolentes que n'inquiéta jamais le tourment des idées. Mais à côté des nouveaux promus, quelques anciens oublient parfois qu'il n'est plus permis d'avoir un cerveau et des lèvres indépendantes. Aussi deux écoles ou deux tendances partagent à l'heure actuelle nos prélats en France.

Il y a l'école du silence et l'école du tapage. La première est assidûment suivie par deux archevêques aussi notoires par leurs sentiments républicains que par leur tiédeur envers les archéologues de la tradition dont les reconstitutions médiévales au XX[e] siècle répandent une troublante odeur de fagot brûlé. L'un,

M. Fuzet, archevêque de Rouen, confiait naguère à un journaliste son anéantissement : « Je suis mort », disait-il. Et il avait dans ces mots tout l'aveu d'une influence désarmée, d'une existence trop fougueusement républicaine rejetée dans les oubliettes de l'inaction, mais aussi d'un acquiescement lassé que l'âge ne sait plus refuser aux menaces de la tyrannie, malgré les longs combats d'une vie qui incarna glorieusement la noble chimère de la réconciliation entre l'Eglise et le siècle. L'autre, M. Mignot, archevêque d'Albi, a pris jadis la défense de l'exégèse et plus récemment du *Sillon*. Il a perdu ces deux procès en cour de Rome, et il se tait lui aussi, attendant des jours meilleurs qu'il ne verra pas luire, et abandonnant les causes si ardemment plaidées afin d'appuyer plus tranquillement sa vieillesse sur la crosse d'or qu'un peu de fidélité à ses premières amours lui ferait perdre. C'est donc, parmi les survivants du Concordat, la loi du silence et du renoncement.

En revanche, on fait beaucoup de bruit dans l'autre école, celle que dirigent avec fracas MM. Touchet, évêque d'Orléans et Henry, évêque de Grenoble. Ce bruit quelque peu confus, rappelle à s'y méprendre la rumeur qui monte d'une école primaire où les petits enfants épèlent leur leçon. C'est la leçon des évêques, dictée par le Vatican, qui se marmonne en ce milieu. Quand le Pape promulgue un ordre, c'est l'ordre enguirlandé de louanges que répètent les lèvres épiscopales et quand c'est un anathème, il n'y a qu'anathèmes sur ces même lèvres. N'y cherchez pas un son personnel. Il n'y en a pas. Si par aventure, une bouche en risquait un, elle serait immédiatement chassée de l'école et reléguée parmi les silencieuses. En sont-elles toutes incapables ? Demandez à M. Henry, dont la parole moderne, hardie, étonnait les échos du lycée de Montpellier quand, simple aumônier, il espérait un évêché de la bienveillance républicaine. Aujourd'hui M. Henry tourne dédaigneusement le dos à son époque, et fulmine contre le gouvernement. Il se livre même a de petits jeux de provocation tout à fait réjouissants, comme le jour où il est allé faire un cours d'histoire dans sa cathédrale afin d'attirer sur lui la vindicte publique qui crée les martyrs et sans doute aussi, par voie d'analogie purpurale, les cardinaux. M. Henry aura-t-il un chapeau dans un prochain consistoire ? Il n'aura évidemment rien négligé pour le mériter. L'autre bavard en chef est M. Touchet, évêque d'Orléans. Celui-là

s'est fait une réputation d'orateur spontané, primesautier et nerveux qui a, sur beaucoup d'orateurs contemporains, la supériorité du mauvais goût. L'Académie ne lui pardonne pas certain discours sur Racine prononcé devant elle et où l'évêque d'Orléans ne ménagea pas les outrages à cette langue française dont elle est la gardienne. L'évêque d'Orléans continue à braver l'Académie et par surcroît la République, en distribuant son éloquence dans les estaminets du Loiret où elle est à sa place ; et là entre les hoquets de ces auditeurs attablés, il décoche l'invective contre l'Etat et dessine en lignes poisseuses une esquisse du régime futur, clérical et sournoisement monarchique. Voilà les porte-voix de Pie X en notre pays de France. Sincérité, désintéressement et bonne tenue, telles sont les trois paroles qu'il faudrait inscrire à l'usage des écoliers, sur les murs de cette école si encombrée et si vaine qui se nomme dans l'épiscopat français, l'école du tapage.

Contre « l'ecclésiasticisme ». — A l'école des Hautes Etude sociales un journaliste catholique, M. Julien de Narfon, traitant de l'information religieuse, poussa le cri de guerre cher aux modernistes. M. de Narfon a pris soin d'affirmer la sincérité de sa foi, mais il entend bien limiter celle-ci aux dogmes. Hors de leurs frontières il n'y a pas de croyance obligatoire parce qu'il n'y a pas d'infaillibilité. C'est une tendance dangereuse des fidèles que de prêter leur assentiment à tous les empiétements de l'autorité pontificale. Bientôt il ne sera plus temps de réagir contre un abus ayant pris force de loi. Sus à l'ecclésiasticisme usurpateur !

Il ne nous déplaît pas de rencontrer quelques-unes de nos revendications sous la plume de catholiques sans épithète. Nos idées font leur chemin et les audacieux excès de la Papauté leur fraient une route facile, M. de Narfon a fait acte de dignité et de courage en défendant la personnalité humaine contre l'orgueil insensé d'un pouvoir religieux qui rêve de se substituer à elle partout ou il y a des âmes croyantes, comme si la foi devenait prétexte à exploiter la liberté. Mais il faut être logique dans ses révoltes. M. de Narfon l'est-il quand, effrayé de sa propre vaillance, il rétracte d'un trait de plume son appel belliqueux ? Que signifient « certains sacrifices exigés par l'unité catholique » ? Cette formule justifierait-elle les capitulations de la conscience devant les foudres du Vatican ? Vise-t-elle par une allusion discrète l'attitude obéissante de

ceux qui, pareils à Marc Sangnier, professent en droit l'autonomie politique et, en fait, sacrifient cette autonomie aux exigences papales ? Si tel est le sens des réserves qu'inspire au distingué rédacteur du *Figaro* sa docilité prudente à la hiérarchie ecclésiastique, pourquoi prendre tout d'abord des allures d'insurrectionnel ? On ne compose pas avec l'ennemi en lui cédant un terrain qu'on prétend lui disputer. Qu'est-ce à dire, sinon qu'inextricable est l'embarras du libéral appliqué à sauver tout ensemble et son indépendance et sa foi ? Ils s'efforce de restreindre la foi aux formules du catéchisme, mais le Pape brise la fragile barrière de ce livre enfantin et entraîne la foi jusque dans les manuels d'histoire ou de physique et dans les traités de sociologie. Le libéral se débat, proteste respectueusement, résiste un peu (oh ! si peu !) et se décide enfin à immoler d'un geste tragique sur l'autel de l'unité catholique son libéralisme vaincu.

Nous préférons à ces velléités d'escarmouche la bataille déclarée, au nom de la conscience libre contre le despotisme ecclésiastique. Les frondeurs qui battent en retraite, les soumis qui courbent la tête en exhalant leur mauvaise humeur ne valent pas un bon révolutionnaire qui se campe devant le tyran les bras croisés et le regard fier en lui disant d'une voix ferme : on ne passe pas !

L'aventure du prince Max de Saxe. — Le prince Max de Saxe, professeur à l'Université catholique de Fribourg (Suisse), vient de faire paraître, dans le 1er numéro du nouveau périodique du monastère de Grotta Ferrata « Rome et l'Orient » un article intitulé : « Pensées sur la question de l'union des Eglises ». Cet article a provoqué une vive effervescence dans les milieux cléricaux ; il constitue en eflet un fier réquisitoire contre la politique sournoise de l'Eglise latine et de la Papauté à l'égard des églises schismatiques orientales. Sous prétexte d'union — dit-il entre autres — l'Eglise de Rome s'est toujours efforcée d'imposer aux églises orientales une soumission complète, une sorte de servitude ; or l'union entre les Eglises n'est possible que sur la base d'une égalité parfaite.

Quant aux origines du schisme grec, le prince de Saxe affirme que la responsabilité n'en incombe pas seulement au patriarche Foce, comme les Latins le prétendent, mais aussi à quelques papes et en particulier à Léon IX, dont l'attitude arrogante provoqua la

séparation des orientaux. L'auteur juge, en outre, très sévèrement la conduite d'autres papes, par exemple de Nicolas I et d'Innocent III, et il vient jusqu'à affirmer qu'au célèbre Concile de Florence, du XV[e] siècle, convoqué pour discuter sur la réunion des Eglises, pour en imposer aux Grecs, les Latins présentèrent des textes falsifiés. En parlant des dogmes, comme la procession du Saint-Esprit, le Purgatoire, l'Immaculée Conception, l'Infaillibilité papale, etc., que les Grecs n'admettent pas, il déclare qu'on ne peut pas les obliger à les recevoir du moment qu'il n'en était pas question à l'époque du schisme. Si l'Eglise latine désire sincèrement l'union, elle doit commencer par modifier ses méthodes. Si les évèques grecs — conclut-il — doivent payer pour une bulle de préconisation les milliers de francs que payent aujourd'hui leurs collègues latins, ils pourront difficilement croire que tout cela n'ait pour but que le salut des âmes.

On comprend l'émotion produite au Vatican par cette rude attaque de la part d'une personnalité aussi en vue et qui s'est fait remarquer, jusqu'ici, par la plus pure orthodoxie. Quiconque connaît le frère du roi de Saxe, sait fort bien qu'il n'existe nullement en lui de l'étoffe de moderniste, aussi recherchera-t-il à raison l'origine de son langage violent dans un besoin de sincérité et dans la profonde sympathie qu'il ressent pour des Grecs en tant qu'orientaliste distingué. On se souvient qu'il adressa naguère une protestation aux Puissances contre l'abandon des Crétois.

Il est probable que le numéro de la revue contenant l'article incriminé soit mis à l'index, et que l'auteur soit appelé à Rome pour se rétracter. En attendant, Mgr Arsène Pellegrini, abbé de Grotta Ferrata, vient de faire paraître dans l'*Osservatore Romano* une déclaration. que l'organe officiel du Vatican publie en première page et en gros caractères, et où il désavoue formellement les affirmations du prince et dégage la responsabilité de la rédaction de la revue. Il écrit, entr'autres : « La Direction du périodique admit l'article sans exprimer aucun jugement et sans y ajouter aucun commentaire. Elle se crut suffisamment sauvegardée par la déclaration contenue dans les *Règles* et d'après laquelle les auteurs gardent la responsabilité des articles signés ; il faut dire qu'on préparait en même temps une réfutation de l'article, à paraître dans le numéro suivant.

« On n'avait ni prévu, ni songé, que beaucoup de personnes,

frappées par la hardiesse de cet article et par les erreurs, soit historiques, soit doctrinales, qu'il contenait, auraient pu croire, ou du moins soupçonner — certes avec grand scandale — que la Revue acceptait ou partageait les pensées, les vues et les erreurs de cette étude. Le soussigné, donc, au nom de toute la Direction du périodique, tout en exposant ici même ses propres convictions et ses sentiments particuliers, tout à fait opposés à ceux de l'article cité, déclare formellement de ne point partager des opinions, des idées, des affirmations qui ne peuvent pas être admises par les catholiques, et moins encore approuvées par le Magistère suprême de l'Eglise et son chef « le Pontife romain ».

Cependant le prince de Saxe avait envoyé l'article à Mgr Pellegrini longtemps avant la publication du premier numéro de la revue. Et l'on ajoute même que les épreuves avaient subi des retouches destinées à atténuer la franchise brutale du texte. Rome trouve ces remaniements insuffisants et, sans se préoccuper si les affirmations du prince de Saxe sont vraies ou fausses, paraît décidée à sévir avec énergie.

Le bruit court que tant Mgr Pellegrini, qui accepta l'article, et le chanoine Lupi, administrateur apostolique de Frascati qui donna l'*imprimatur,* aient été déférés au S. Office. On parle aussi de l'interdiction absolue de la Revue. Quant à l'attitude du prince de Saxe, nous ne savons rien de positif jusqu'en ce moment. Nous y reviendrons.

Nouvelles d'Amérique. — Le 7 septembre s'est ouvert à Montréal le 21e Congrès eucharistique international. Les choses s'y effectuèrent vraiment à l'américaine ! On y compta près de 4000 prêtres, de 120 évêques et d'innombrables foules de dévots et de dévotes. Cinq cent mille francs de souscription permirent de donner à cette manifestation politico-religieuse un éclat extraordinaire. Le reposoir du Parc-Royal ne coûta pas moins de 50,000 francs. Un délégué *a latere* du Pape, le cardinal Vincenzo Vannutelli, vint tout exprès de Rome pour assister à la cérémonie. Certes, le Dieu dissimulé sous les humbles espèces du pain, bien que ces fêtes fussent célébrées en son honneur, a dû attirer bien moins l'attention que ses propres serviteurs en robes d'or et de pourpre, que l'interminable théorie des « princes » et des « monsignori » dans toutes leur pompe éclatante. Les mauvaises langues

racontent que le légat du pape aurait bravé les dangers du terrible Atlantique, non seulement pour satisfaire sa piété, mais aussi pour recevoir une indemnité de 20,000 dollars ! Le congrès terminé le pieux Cardinal fit un voyage triomphal, et sans doute aussi des plus profitables, à travers les principales villes des Etats-Unis : New-York, St-Paul, St-Louis, Chicago. Il serait fort intéressant de s'enquérir de la somme qu'a bien pu rapporter à Rome un pèlerinage entrepris en l'honneur du Jésus eucharistique !

— Il paraît que les représentants de la « Catholic Federation » des Etats-Unis, se seraient rendus auprès du président, M. Taft, pour l'engager à ne point accorder la reconnaissance officielle *(official recognition)* de la république anticléricale du Portugal. M. Taft est un homme trop droit et d'un caractère trop noble pour que la bigoterie de certaines gens puisse exercer sur lui la moindre influence, mais la louche entreprise méritait d'être signalée.

Récemment, la plus tolérante parmi les associations catholiques des Etats-Unis « The knigths of Columbus » invita M. Roosevelt à tenir un discours à l'occasion d'une de ses assemblées solennelles. M. Roosevelt ayant accepté cette invitation, l'archevêque de Saint-Louis et plusieurs prêtres, déclarèrent aussitôt qu'ils ne pouvaient s'associer à un homme qui avait « insulté » le Pape et déclinèrent les invitations qui leur avaient été adressées ! Voilà un indice bien inquiétant de l'activité funeste de l'ultramontanisme américain qui se fait toujours plus dangereux et menaçant.

— La *Fédération catholique* des Etats-Unis vient de tenir son Congrès national à la Nouvelle-Orléans. Voici quelques-unes des déclarations qui ont été votées et qui mettent au jour les également tendances ultramontaines du parti catholique et qui provoqueront, dans un avenir assez rapproché, un conflit inévitable :

1° Une protestation contre la République portugaise à cause de son anticléricalisme et une adresse de félicitation au gouvernement américain pour n'avoir pas encore reconnu officiellement le nouveau régime. « L'injustice et l'impiété — déclare la Fédération — sont à la base de l'Etat portugais actuel » — 2° Une protestation contre l'enseignement moral des écoles publiques, à cause de son caractère confessionnel, et contre la lecture de la Bible dans les mêmes écoles. — 3° Une remontrance à propos de la coutume adoptée par plusieurs cités américaines de donner des conférences populaires, soit littéraires, soit scientifiques, aux frais de la ville.

— 4° Le vœu d'une modification des lois postales actuelles, qui devraient interdire la distribution des écrits contre la foi et nuisibles aux convictions religieuses.

— Du 13 au 20 novembre s'est tenu, à Chicago, le Congrès des religionnistes libéraux afin de célébrer le centenaire de l'éminent penseur et réformateur que fut Théodor Parker. Notre correspondant américain y a fait un discours sur « la religion libérale et le modernisme ».

TRIBUNE LIBRE

La tolérance tzariste.

Je n'en crois pas mes yeux en lisant l'article de M. Fr. d'Armade. Les successeurs de Pierre-le-Grand ont été des modèles de tolérance ! Alexandre III et Nicolas II tolérants ! Alexandre III, le despote borné, qui, sur son rapport officiel relatif à la condition des juifs de l'Empire, écrivit de sa main : « Ne pas oublier que les ancêtres de ces gens-là ont crucifié Notre Seigneur ! » Nicolas II, qui a serré la main sanglante des assassins, auteurs des *progroms* de Kishinew et de cent autres villes ou bourgades, qui a pris pour directeurs de conscience tantôt un charlatan français, tourneur de tables, type d'auvergnat casannesque, tantôt le plus naïf des thaumaturges, le Père Jean de Cronstadt ! Mais laissons l'affreuse persécution qui sévit, contre les six millions d'israélites de l'Empire depuis la mort du tzar aimable et *galantuomo*, Alexandre II ; avec un peu de mauvaise foi (et l'on en met généralement beaucoup), il est loisible de soutenir que ces éternels obstinés sont graine de rebelles, qu'on les traque, qu'on les pourchasse, qu'on les assomme comme *libéraux* et non comme *juifs*. Mais les sujets catholiques de la Russie ! Ecoutons un juge autorisé, qui est le contraire d'un fanatique, l'abbé Pisani : « Les Polonais de rite latin, les Ruthènes de rite oriental, mais unis à l'Eglise romaine, ont eu les uns et les autres à souffrir des violences d'un gouvernement impitoyable... Les malheurs des Ruthènes ont eu moins de retentisse-

ment en Europe [que ceux des Polonais], mais leur sort mérite autant de pitié. Leur crime était de suivre le rite oriental. Il n'y avait pour eux qu'un pas à faire pour entrer dans l'Eglise officielle : renier l'obéissance due au pape. Ils ont refusé de le faire et cela a suffi pour attirer sur eux des rigueurs impitoyables : ils ont connu toutes les épreuves, les supplices, l'exil, la Sibérie... L'exil, la prison, la mort et l'apostasie se sont partagé les restes de cette Eglise naguère si florissante. Malheur à ceux qui ont attiré sur leur tête et sur celles de leurs enfants les terribles représailles de la vengeance divine ! » *(A travers l'Orient*, p. 176-178). Voici un autre texte (protestant) : « Sous Nicolas Ier, qui supprima la Société Biblique et la Mission évangélique en Transcaucasie, Protassoff devint, en 1835, procureur du Synode ; comme D. Tolstoï et Pobjedonoszew, il n'assura pas seulement à ces fonctions une haute importance dans le synode, mais dans le gouvernement, *et cela dans un sens opposé au protestantisme et à la tolérance religieuse...* Favoriser le retour à l'Eglise orthodoxe est une préoccupation constante de l'Eglise russe, *qui lui est imposée par l'Etat.* En 50 ans, 1840-1890, les documents officiels mentionnent 1,172,758 nouveaux convertis, entre autres 580,000 Grecs unifiés, catholiques et protestants ». (Bonwetsch, *ap.* Hauck). A qui fera-t-on croire que ces conversions en masse n'aient pas été l'effet de persécutions, tantôt sournoises, tantôt violentes ? Il est vrai qu'en 1905, effrayé par la Révolution, Nicolas II a consenti à l'abolition des peines qui frappaient jusque là ceux qui sortaient de l'Eglise orthodoxe et qu'il a supprimé en même temps quelques lois tyranniques qui pesaient sur les Vieux-Croyants et les Stundistes ; mais on n'a pas eu tort d'appeler ces mesures « *le premier pas* du gouvernement russe dans la voie de la liberté de conscience ». (J. H. Kurtz). Un « premier pas » dans cette voie, *fait en 1905*, ne justifie pas les éloges de M. d'Armade, ni surtout cette phrase qui semble un défi à l'histoire : « Les Tzars, successeurs de Pierre-le-Grand, qui ont hérité de son absolutisme, *sont des modèles de tolérance religieuse* ». Qu'aurait dit Tolstoï ?

Salomon Reinach.

POIGNÉE DE NOUVELLES

— Un récent décret de la S. Congrégation Consistoriale, paru en date du 18 novembre dans les *Acta S. Sedés,* vient d'interdire aux ecclésiastiques, aussi bien séculiers que réguliers, l'exercice, en qualité de membres actifs, des fonctions administratives dans les instituts économiques, tels que banques populaires, caisses rurales, etc. Ils n'en pourront être ni présidents, ni directeurs, ni secrétaires, ni caissiers. Les ecclésiastiques qui se trouvent en ce moment revêtus de telles charges, doivent donner leur démission dans les quatre mois qui suivent la publication du décret.

— Notre distingué collaborateur, M. le prof. Schnitzer a fait, le 21 novembre, à Berlin, et sur l'invitation de l'« Antiultramontaner Reichsverband » une conférence sur « L'Encyclique *Editæ saepe Dei* et son caractère antimoderniste ». Il parla ensuite à l'« Akademischer Bismarkbund » de « La portée des récents décrets romains vis-à-vis de la science ».

— La section munichoise de la « Krausgesellschaft » a commencé le 10 décembre la série de ses conférences. Le prof. Schnitzer a entretenu ses auditeurs du « Programme du catholicisme religieux ». Notre confrère le Dr Ph. Funk, a parlé également à Kempten , sur « L'idéal du catholicisme religieux ».

— M. Pierre Coussin, un des membres les plus ardents et les plus en vedette de l'ancien *Sillon*, vient d'adresser une lettre aux « Droits de l'homme » et où on lit entre autres : « ...La plupart des évêque sont affirmé — et rien ne contredisait cette affirmation — que la soumission des sillonnistes avait été complète, qu'on ne citait pas un seul exemple d'insubordination et de révolte. Il est donc temps de faire entendre une protestation contre les paroles du Pape et les assertions des évêques... Eh ! bien il ne sera pas dit que nul sillonniste ne s'est publiquement élevé contre la condamnation pontificale, et plus d'un verra dans ma lettre l'expression de ses sentiments.

Le *Sillon* n'était pas un groupement confessionnel ; il était laïque et combattait le cléricalisme. Se cantonnant dans l'action politique,

il échappait à la juridiction de l'Eglise, du moins dans certaines limites. C'est donc un abus que cette condamnation dans laquelle les considérants d'ordre religieux reposent sur des interprétations inexactes de la doctrine du *Sillon*, et où les considérants vraiment fondés étaient d'ordre politique...

... Je trouve donc que Marc Sangnier a eu tort de renoncer à ses idées. Les *sillons catholiques* sont tout à fait antidémocratiques et opposés à l'esprit du *Sillon*... J'aurais voulu la fondation d'un Parti républicain démocratique, respectueux du sentiment religieux et de la liberté de conscience, animé d'esprit idéaliste et chrétien, mais résolument laïque et hostile à tous les cléricalismes, qu'ils viennent du Pape ou de la franc-maçonnerie. Dans un tel parti pourraient entrer catholiques, libres-penseurs, protestants, etc. et ce serait réaliser le vœu de Léon XIII, selon lequel il faut « savoir se concilier dans la poursuite du bien, soit individuel, soit surtout social, le concours de tous les hommes honnêtes » (lettre à Mgr Fava, 22 juin 1892).

— Notre distingué confrère et ami, M. E. Cauderlier, de Bruxelles, en une série d'articles parus dans la *Flandre libérale*, vient de soumettre à une analyse pénétrante l'*Histoire ancienne de l'Eglise*, de Mgr Duchesne. Il y fait ressortir, de sa manière habituelle, claire et vivante comment de cette histoire, conçue dans un esprit sévèrement scientifique, se dégagent des témoignages qui ruinent de fond en comble les prétentions dogmatiques ou politiques de Rome.

— L'abbé Jouin, curé de Saint-Augustin, à Paris, vient de faire imprimer une brochure sur : *La première communion et le décret « Quam singulari Christus amore », — étude historique et théologique.* Dans cette brochure, uniquement destinée aux évêques de France, et qui ne se trouve pas dans le commerce, l'auteur démontre que si les théologiens et les moralistes : saint Thomas, saint Antonin, Ledesma, saint Charles Borromée, saint Liguori, Benoît XIV, dans les passages cités par le décret, enseignent l'admission à la première communion des enfants possédant l'usage de la raison, ces mêmes auteurs, dans des passages laissés de côté par le décret, indiquent qu'ils entendent en général par âge de raison, la période qui s'étend de la neuvième à la onzième année, et non point dès la septième, comme le prétend le décret.

A son tour, l'abbé Boudinhon, professeur de droit canonique à

l'Institut catholique de Paris, dans une série d'articles parus d'abord dans « le Canoniste contemporain » et recueillis ensuite en un volume, se fondant d'ailleurs sur l'autorité des plus sûrs théologiens, fixe l'âge de onze ans pour l'accomplissement de la première communion.

La mauvaise humeur de l'épiscopat et du clergé français ont contraint le Vatican, battu sur le terrain historique et canonique, de chercher des expédients afin de garantir l'observance des prescriptions du décret et de respecter en même temps les règles établies dans les diocèses de France. Une manière de conciliation s'est établie par l'ordonnance des évêques du sud-ouest. Ils y instituent trois sortes de communions : la première, privée, individuelle ou par petits groupes, sans solennité ; puis la communion générale, qui a lieu plusieurs fois l'an, sans solennité spéciale ; enfin la communion solennelle, avec ratification des vœux de baptême, et la consécration à la Vierge à l'âge fixé par les règlements diocésains, ceci après une instruction religieuse jugée suffisante et constatée par un examen solennel.

— L'évêque de Coire, qui se distingue par un zèle antimoderniste tout particulier, vient d'interdire la lecture de la revue catholique allemande *Hochand* dans les instituts religieux de son diocèse.

— D'après le recensement suisse du 1er décembre 1910, il y a environ 4,000 personnes, au Tessin, qui ont déclaré n'appartenir à aucune religion. En 1900, il y en avait seulement 600. Dans le canton de Lucerne, 732 individus se sont également déclarés athées.

— Le bruit court que l'excommunication serait lancée contre l'abbé Lémire, député d'Hazebrouck, qui, depuis longtemps, est en disgrâce auprès des autorités ecclésiastiques.

— Un prêtre allemand fait paraître chez Lampart, Augsbourg, et sous le pseudonyme de « Clericus Germanicus », une brochure contre le « Serment antimoderniste ».

— Nous trouvons dans l'*Adalbertusblatt*, feuille du dimanche pour le diocèse d'Ermland (Prusse), un parallèle très caractéristique entre « le bon catholique moderne et le moderniste » :

« Le bon catholique moderne fréquente volontiers les saints sacrements. Le moderniste fréquente plus volontiers les cafés chantants *(intimes Theater)*. — Un bon catholique moderne lit un bon

journal catholique ; le moderniste lit, achète et répand seulement les feuilles qui se moquent grossièrement de la foi et des mœurs, des prêtres et des moines..... — Un bon chrétien moderne tient pour sacrée la famille chrétienne et croit que le lien du mariage ne peut être dissous que par la mort. Un moderniste voudrait bien pouvoir se marier et se remarier selon son caprice *(auf Ruf und Wiederruf)*..... »

C'est ainsi qu'au moyen-âge on écrivait l'histoire des hérétiques, et c'est la seule forme d'histoire qui n'ait jamais été suspecte de modernisme !

LETTRES A L'ÉDITEUR

Pionniers et victimes.

Monsieur le Directeur,

Oui, vous avez raison quand vous essayez de faire voir à ceux qui ne vivent pas dans « la maison de Dieu » la compression que le monde des faux dévots, ignorants et fanatiques, veut faire peser sur ceux que dans certains pays de France nous appelons les prêtres « progressistes ».

Pour ces prêtres qui restent dans l'Eglise parce qu'ils la croient divine (sinon toujours peut-être au sens théologique du mot), nécessaire aussi comme représentative, dans ses saints et ses plus nobles traditions, d'un très pur idéal, cet idéal chrétien qui a abreuvé tant d'âmes et fécondé tant de terres ; pour ces prêtres qui, d'autre part, se refusent à laisser les âmes enlizées au milieu de tant d'exagérations, de superfétations mondaines, de préjugés, d'épaisse ignorance, de sophismes, de superstitions mêmes et de mensonges qui déparent et défigurent la sainte religion du Christ ; pour ceux-là, quels que soient leur savoir, la dignité de leur vie, l'élévation de leurs pensées, la modération de leur langage, c'est un réseau de suspicions, d'attaques ouvertes ou plus souvent occultes et sournoises, de trahisons, de sales petits coups donnés en dessous, assénés dans le dos, qui les environnent, et contre lesquels ils ont perpétuellement à se défendre, au prix de beaucoup de fatigues, d'ennuis et de pertes de temps, s'ils veulent conserver à leur ministère un peu de l'indispensable liberté. Encore n'y réussissent-ils pas toujours.

Plusieurs, éperdus, désarçonnés devant tant de malhonnêtetés, se découragent, et, pour tromper leur tristesse, font des riens. J'en connais un qui a, des années durant, énergiquement lutté ; aujourd'hui, usé et ne voyant plus clair dans son horizon, il fait des boîtes en bois blanc. Un autre avait réussi à grouper autour de sa chaire un auditoire de plus en plus nombreux et attentif ; il a eu l'aplomb, dans un milieu très borné, de s'en prendre à certains hagiographes ridicules, ostensions de reliques fausses, d'aborder des interprétations scripturaires ou dogmatiques, orthodoxes pourtant, mais larges et sortant de tant d'ornières et niaiseries habituelles, tout de suite le petit clan d'apeurés et d'oiseaux de nuit a battu des ailes pour éteindre ces lumières ; ce prêtre a été dénoncé par un faux-frère, traduit devant le conseil de vigilance de son diocèse. Déclaré non fautif, il a subi de la part du même clan de nouvelles vexations, et, finalement, s'est vu réduit à ne pouvoir plus monter dans cette chaire, de laquelle il essayait d'ouvrir aux catholiques de son église des fenêtres sur les découvertes acquises de la science, et de rendre moins fermés quelques-uns de ceux-là, obtusément ignares ou bêtes. Cependant qu'un confrère voisin, enfoncé dans la réaction à tous points de vue, patronne les menées royalistes, éreinte *(se figure qu'il éreinte)* la démocratie, propose tel personnage de la faction monarchique à la vénération publique... et cela dans l'exercice même de ses fonctions ecclésiastiques... et fait chorus avec les bigots de la commune voisine pour entraver et gêner l'élan du collègue que j'ai précédemment cité.

D'un troisième, je reçois les lignes suivantes : « Les dénonciations et les intrigues de dévotes sont, de notoriété, la menue monnaie du ministère paroissial ; j'en vois des exemples de tous les côtés. Une médiocrité d'idées, une coalition d'intérêts nous étouffent....» Il ajoute plus loin : « La formule du serment antimoderniste est dangereuse surtout par l'abus qu'on en fera, mais cela n'arrêtera pas le mouvement des idées qui est irrésistible... Le nombre des prêtres progressistes est très grand dans ce pays-ci (un diocèse de l'Ouest de la France), ce qui n'empêche pas qu'une extrême prudence est nécessaire dans le ministère paroissial ».

Je sais un de ces prêtres « progressistes », plein de cœur, de science et de dévouement. Il est obligé, en effet, de se défier de tout, tellement ses ennemis réactionnaires (en exégèse, en théolo-

gie... et en tout) sont prêts, épiant ses moindres actes ou paroles, à faire contre lui office de délateurs et de calomniateurs.

Duguet (abbé), dans l'*Univers*, fait la chasse aux suspects. Les lauriers gagnés à ce triste métier par les Delassus et les Delmont, dit Dalbin, l'empêchent sans doute de dormir. Il s'attire d'ailleurs de vertes répliques.

La situation même de certains abbés, encore vaguement teintés de démocratisme, dans les officines de la *Croix*, « cette petite bonne femme calfeutrée dans un bigotisme étroit et cafard » (comme écrivait un jour un rédacteur de l'ancienne *Vie catholique* de Dabry), la situation, dis-je, de ces abbés n'est-elle même pas sûre, elle est menacée ! Par ceux-là, jugez des autres !

Oui, je le sais, il y a les acclamations officielles sitôt que Pie X lève le doigt ou remue les yeux ; il y a les prostrations épiscopales au moindre mouvement qu'il imprime à la barque ; mais tout cela, c'est pour la galerie, tout cela, c'est l'éternel bluff des *Croix*, *Pèlerins* et autres feuilles parfumées d'encens... de très mauvaise qualité. Pour qui fréquente d'un peu près les milieux ecclésiastiques, il y a, à côté de l'admiration béate des ignorants et des naïfs, à côté de l'admiration de commande des têtes mitrées, des arrivistes, des arrivés, des reculards endurcis, il y a, chez beaucoup de prêtres sincères et désireux de rester à la fois en communion avec leur Eglise et en communication avec le siècle, la science et la probité intellectuelle, un gros malaise et un sourd mécontentement. Les anathèmes et les foudres se déconsidèrent à leurs yeux quand ils les voient tomber sur des têtes comme Naudet ou faire face au front d'un Duchesne ; les lettres comminatoires et les prestations de serments arrachées par l'homme omnipotent qui d'un trait de plume ou d'un revers de main peut les jeter sur le pavé, leur apparaissent comme de vaines formalités qui ne sauraient prendre racine dans leur foi, leur raison ou leur volonté ; ils se disent qu'au Grand-Séminaire on ne les avait ni armés, ni préparés, on ne pouvait même les armer ni les préparer contre tant d'autocratisme, que l'éducation intellectuelle niaisotte et par trop inférieure des Grands-Séminaires, et les outrances brutales du Saint Père les rendent victimes d'un « dol sur la marchandise », car, s'ils avaient pu savoir ou prévoir que les choses seraient dans l'Eglise ce qu'ils les voient y être, ils ne se seraient jamais faits prêtres ; ils ne sont pas dupes du battage sans nom et des coups

de grosse caisse des périodiques réactionnaires, même lorsque ces périodiques arborent m:nteusement l'image vénérée du Christ en tête de leurs colonnes ; autant ils aiment la barque à la solide et large voilure, autant ils redoutent que les oscillations d'une conduite à la gaffe la jettent et les jettent désemparés sur des brisants naufrageurs.

Ces tardigrades ont beau s'agiter ; la vérité en marche, la vérité bienfaisante et conquérante, passera sur leurs cadavres et guidera les peuples vers les lointains de l'avenir. Que ces messieurs en fassent leur deuil et en prennent leur parti ; ils n'empêcheront rien. Contre eux s'appliquera le proverbe arabe : « Les chiens aboient ; la caravane passe ». Ermoni ou Duchesne auront raison contre Fontaine ou Delmont ; Vral ou Morien contre Delassus ou Coubé ; le progrès contre le recul, la lumière contre les ténèbres. Et, de même que les bûchers de l'Inquisition ou ses cachots n'ont pas empêché la science de prendre son essor, la terre de tourner et Galilée d'être dans le vrai, de même les cris d'orfraie des « chasseurs d'hérésie » ne feront pas que le réactionarisme ne soit point condamnable et déjà condamné au tribunal du savoir et du bon sens, que ce réactionarisme s'agrippe à l'exégèse biblique ou à l'explication des dogmes comme à la sociologie des collectivités ou à la politique des nations.

A.-V. Kanmême.

BIBLIOGRAPHIE

G. Gentile, **Il Modernismo e i rapporti tra Religione e Filosofia.** Saggi. Bari, Laterza, 1909. Prix : 3 fr. 50.

C'est là un recueil d'études à propos de quelques publications catholiques récentes et qui avaient déjà paru, presque toutes, dans la *Critica* de B. Croce. Hégélien ardent, pour qui la religion se résoud dans la philosophie, il se plaît à remettre en relief les contradictions intimes où se débattent tous ceux qui s'efforcent de concilier le catholicisme avec l'esprit moderne. La plupart de ses critiques, celles surtout qui visent un premier modernisme encore hésitant et cherchant sa voie, nous semblent porterpar faitement juste. Nous pensons que les modernistes eux-mêmes en tireront profit. Il faut dire pourtant que sa conception philosophique particulière n'a pas permis à l'auteur de se pénétrer de l'essence de

certaines positions fondamentales des débats engagés entre le catholicisme traditionnel et le néo-catholicisme. Ces points capitaux de divergence seront examinés dans notre Revue au cours de l'année prochaine. Nous n'en jugeons pas moins le livre de M. Gentile comme un des plus profonds et des plus instructifs à lire par tous ceux qui s'intéressent à la crise actuelle du catholicisme.

J. Kübel, **Geschichte des Katholischen Modernismus.** Tübingen, Verlag Mohr, 1909. Preis : broché, 4 M. ; relié, 5 M.

Cet ouvrage, d'un style clair et d'une documentation sûre et abondante, est des plus aptes à renseigner le lecteur sur les vicissitudes du courant progressif, dans le catholicisme romain, de ces derniers temps. Bien que pasteur protestant et visiblement sympathique à notre cause, l'auteur a voulu, avec raison, faire œuvre impartiale et objective. Il laisse parler les événements eux-mêmes et ce n'est pas là le moindre motif de l'intérêt qu'éveille en nous la lecture de son volume. Après avoir esquissé un tableau d'ensemble de la situation actuelle du modernisme, il parle, en premier lieu, de l'Américanisme, ensuite du cas Schell, des réformateurs catholiques allemands, puis des modernistes français, italiens, anglais et espagnols. Il narre, en outre, les phases de la lutte engagée par Pie X contre le modernisme et termine par l'exposé de ses vues sur l'avenir du modernisme. Nous signalons la riche bibliographie, encore évidemment incomplète, et les additions où l'on trouve une foule de renseignements précieux concernant les livres et les personnes dont il est question au cours de l'ouvrage.

Max Werner, **Das Christentum und die monistische Religion.** Berlin, K. Curtins.

Cet ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur soumet à une critique, souvent justifiée, les doctrines traditionnelles du christianisme et, en particulier, du catholicisme. Ces croyances, qui correspondaient à la mentalité du moyen âge, ne sauraient satisfaire les exigences de l'âme religieuse moderne. Rechercher les éléments essentiels et permanents de la vie religieuse et les formes extérieures par lesquelles ils pourraient s'exprimer et qui conviendraient spécialement à notre mentalité actuelle, tel est le but de la seconde partie du volume. A une nouvelle conception du monde et à un nouveau régime économique doit correspondre une nouvelle formation spirituelle. L'auteur, animé d'un véritable souffle religieux, donne sur ce point d'excellents aperçus. Nous ne saurions accepter, cependant, l'idée d'une nouvelle Eglise « moniste ». Sa fondation, très maladroitement inféodée du reste à un système philosophique qui n'a guère chance d'être plus vrai que le pluralisme ou le bergsonisme, ne nous

semble point exigé par la conscience actuelle. Bien au contraire ! Utiliser les Eglises existantes en les élevant à une conception plus vraie et plus humaine de leur fonction spirituelle, c'est peut-être encore concevable ; essayer de fonder des institutions qui auront probablement le même sort que celles que nous déplorons en ce moment, non, certes ! Si les Eglises ne sont pas réformables, il faut qu'elles disparaissent.

POUR L'ANNÉE 1911

C'est avec une profonde satisfaction que nous mettons la dernière main à ce numéro de décembre. Bien faibles étaient nos ressources au début de l'année, si l'enthousiasme était grand ; peu à peu, pourtant, des sympathies surgirent, le consentement des intelligences éclairées, l'intérêt actif d'âmes généreuses, l'encouragement vibrant de tous les chevaliers de l'Idéal. Aussi voudrions-nous dire, tout d'abord, combien cette ardeur au travail de tous nos collaborateurs, ce bienfaisant appui qui ne s'est pas démenti au cours de toute l'année, nous ont été précieux. Grâce à eux, nous avons été capables de réaliser une partie de notre programme, de répandre un peu plus de lumière dans des consciences hésitantes, de nous faire l'écho des ardentes aspirations d'une nouvelle mentalité religieuse, de contribuer à la formation d'un esprit plus large, plus tolérant, plus humain. C'est dans cette direction que nous allons continuer nos efforts. Beaucoup de questions urgentes et vitales réclament notre attention et stimulent notre activité. Il nous reste, au point de vue théorique, à relier le contenu de la conception moderniste avec les grands courants de la pensée contemporaine dont il représente l'aboutissement nécessaire, tout en dégageant les éléments originaux qu'elle renferme. Nous devons démontrer toujours plus clairement que le modernisme ne comporte pas simplement la conciliation de croyances vétustes et révolues avec des aperçus nouveaux ou renouvelés, du catholicisme traditionnel avec la conscience moderne, mais qu'il détermine surtout une transformation foncière de l'esprit, une évaluation originale des valeurs de la vie, une vision initiale d'une civilisation plus haute. Le modernisme ne renie point, mais il absorbe et *dépasse* les données de la tradition et de l'histoire ; il se développe en harmonie avec la tendance scientifique et l'élan démocratique de notre temps, il synthétise les efforts incohérents de notre généra-

tion et, dégagé d'un matérialisme grossier ainsi que d'un idéalisme vide, il aspire à réaliser une forme d'existence capable de satisfaire toutes les exigences de l'homme complet et de rendre les individus toujours plus aptes à vivre une telle vie.

Au point de vue pratique, nous devons éclairer les intelligences, esclaves, en matière religieuse, d'infinis préjugés ; favoriser leur émancipation spirituelle, les amener à revendiquer le respect de leurs droits. Particulièrement dignes de notre intérêt sont les prêtres qui aspirent à libérer leur conscience et qui constituent les auxiliaires les plus précieux, bien que trop méconnus, de tous ceux qui travaillent pour le progès et la vérité.

Notre revue doit et veut être, à la fois, un témoin et un instrument de cette entreprise humanitaire. Il est nécessaire, pour que nous puissions faire œuvre vraiment efficace et durable, que nos moyens nous permettent une propagande plus intense et des initiatives originales. Il faut, pour ce fait, que le cercle de sympathie qui l'entoure et la soutient s'élargisse toujours davantage. Il faut que nos lecteurs et amis aient à cœur de répandre autour d'eux ces idées, qu'ils y prennent peine ; il faut que chacun d'eux, dans le plus obscur village, devienne un moyen de propagande ; que chacun veuille apporter à la *Revue* la contribution de son effort, qu'il nous tienne au courant de ses vœux, qu'il travaille pour l'œuvre, soit en nous procurant des adresses utiles, de nouveaux abonnés ou des subsides, soit en formant des cercles, des unions, qui viendront se rattacher à notre foyer central de Genève.

Agréant la proposition d'un de nos amis, nous songeons à former un « Comité de patronage » de la *Revue*, formé de toutes les personnes qui seront disposées à s'intéresser à l'existence, à la diffusion et au développement de notre périodique. Nous faisons donc ici un appel pressant et chaleureux à tous ceux qui nous lisent et qui sont en communion d'âme avec nous. Toutes les personnes qui nous enverront plus de cinq abonnements nouveaux ou leur montant feront de droit partie de ce Comité de patronage.

Aujourd'hui, la *Revue* constitue déjà une tribune internationale des idées et un organe aussi complet que possible d'information et de documentation moderniste. Nous n'épargnerons aucun effort, afin qu'elle devienne toujours plus vivante et informée.

L'année qui s'approche nous trouve confiants et prêts.

La Rédaction.

TABLE DES MATIÈRES

Rédaction.

Articles de fond.

Documents.

Variétés.

Chronique internationale.

Lettres à l'Editeur.

Pages polémiques.

Questions ecclésiastiques.

Tribune libre.

Bibliographie et Comptes rendus.

Les lecteurs qui nous feront parvenir le plus tôt possible l'adresse d'un certain nombre de personnes susceptibles de s'abonner à la *Revue* et auxquelles nous pourrions envoyer un numéro spécimen ou un prospectus de notre publication, recevront gratuitement l'ouvrage du **Prof. E. Michaud** : *Les enseignements essentiels du Christ.* 1 vol. de 120 p. à 1 fr. 25.

Les abonnés qui nous procureront un deuxième abonnement nouveau recevront gratuitement les deux ouvrages suivants :

J. de Bonnefoy : *Vers l'Unité de Croyance* (fin d'édition). 1 vol. de 121 p. à 1 fr. 25.

A.-L.-M. Nicolas : *Seyyed Ali Mohammed* dit *le Bâb.* 1 vol. de 458 p. à 2 fr. 50.

Les abonnés qui nous procureront deux abonnements nouveaux recevront les trois ouvrages suivants :

J. de Bonnefoy : *Vers l'Unité de Croyance.*

A.-L.-M. Nicolas : *Seyyed Ali Mohammed* dit *le Bâb.* 1 vol.

P. Dabry : *Catholiques républicains.* 1 vol. de 752 p. à 4 fr.

Tous ceux qui nous procureront au moins cinq abonnements nouveaux recevront *gratuitement* toute l'année 1911 de la *Revue.*

Ceux qui nous procureront plus de cinq abonnements nouveaux ou nous enverront leur montant, figureront dans la liste du « *Comité de patronage* » de la *Revue.*

Vient de paraître :

A.-Ch. Lea : *Storia del celibato ecclesiastico.* Casa Editrice di Cultura Moderna, Mendrisio (Suisse). 2 gr. vol. in-8°. Prix : 25 fr.

Rabais de 30 % à nos abonnés.

Publications de la « Biblioteca del Pensiero Religioso Moderno », à 2 fr. le volume pour l'Italie et la Suisse, à 2 fr. 50 pour les autres pays.

1. Harnack : Il Cristianesimo e la Società (sous presse).
2. H. Bois : La persona e l'opera di Gesù.
3-4. H.-Ch. Lea : Storia della Scomunica.
5. Höffding : I problemi della filosofia contemporanea.
6. Cheyne : La religione d'Israele dopo l'esilio.
7-8. Ferries : Sviluppo psicologico e storico della fede cristiana.
9. W. Sanday : Cristologie antiche e moderne.
10-11. Williams : Pascal, Newman, Loisy e la Chiesa cattolica.
12. W. Temple : La fede ed il pensiero moderno.

ANNONCES

Traductions en toutes langues et travaux à la machine. Prix à fixer. S'adresser à l'Administration de cette Revue.

Leçons de latin, de grec, d'italien, de philosophie et d'histoire. Répétitions. S'adresser à la *Revue.*